
PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE DE BARKMERE TENUE LE 13 DÉCEMBRE 2008 À 10 H 30 H À L'HÔTEL DE VILLE DE BARKMERE (QUÉBEC).

Étaient présents :	Le maire	Charles Huot
	Les conseillers(ères)	Gil Bennett Susan de Schulthess Donna Florence Michel Léger Bruce Perron Mark Uchwat
	Le directeur général	Michel Trudel
	Le secrétaire-trésorier	Robert Mearns

Résolution (08-101) : Il est proposé par le conseiller Uchwat, appuyé par la conseillère de Schulthess, et il est résolu :

QUE l'ordre du jour soit accepté tel que proposé.

On procède à la lecture du procès-verbal de la séance du 8 novembre 2008.

Résolution (08-102) : Il est proposé par le conseiller Bennett, appuyé par le conseiller Perron, et il est résolu :

QUE le procès-verbal de la séance du 8 novembre 2008 soit adopté tel que lu.

Période de questions

R. Cantor a signalé qu'à l'occasion du débat sur le projet portant sur la préservation des rives et des zones littorales en conformité avec la MRC, le CCU n'a pas eu l'occasion de donner son opinion en ce qui concerne l'impact de la bande de restriction de 75 mètres pour les zones marécageuses closes. Ce point figurait dans la version préliminaire du règlement de concordance de la ville de Barkmere. Le conseiller Léger a donné l'assurance que les modifications seront débattues au sein du CCU lors d'une assemblée publique qui se tiendra avant l'adoption finale du règlement de concordance susmentionné.

Urbanisme/Inspecteur en bâtiments/Opérations forestières

1. Lecture par le directeur général du rapport du chef des installations publiques daté du 13 décembre 2008. Un rapport fait état d'une erreur d'acheminement des appels en lien avec le service d'urgence 911. Le directeur général avisera les responsables dudit service.
2. Avis de mutation : Rien à signaler.
3. L'inspecteur en bâtiments dépose son rapport d'activité pour le mois de novembre 2008.
 - Permis : Voir liste ci-jointe.
4. Rapport du Comité consultatif en urbanisme (CCU) :
 - La première rencontre avec les nouveaux membres du Comité a eu lieu le 26 novembre 2008.
 - Les préparatifs en vue de la rencontre d'information portant sur la révision du plan d'urbanisme ont été complétés (se référer à la rubrique 5 de la section « Urbanisme »).
 - Le conseiller Léger a signalé que le président du CCU ne devrait pas être l'un des membres du Conseil municipal de la ville de Barkmere.
5. Projet de révision du plan d'urbanisme :

- Une rencontre conjointe entre les membres du Conseil municipal et ceux du CCU a eu lieu le 11 décembre 2008. Au cours de cette rencontre, les conseillers en urbanisme de l'organisme APUR ont présenté les choix d'orientation obligatoires et optionnels.
 - Certains des objectifs d'APUR en lien avec cette rencontre n'ont pas été atteints. Des données additionnelles seront recueillies par la Ville avant que des décisions ne soient formulées. La prochaine rencontre conjointe aura lieu en janvier 2009.
6. Projets de règlement N^{os} 176, 178 et 179 visant la conformité avec le Schéma d'aménagement de la MRC du point de vue de la gestion des rives et des zones littorales:
- L'ensemble des données en lien avec le projet 1 a été transmis à la MRC.
 - La MRC a proposé certaines modifications qui seront étudiées. Un projet révisé des règlements sera proposé pour dépôt le 31 décembre 2008.
 - Résolution (08-103) : Il est proposé par la conseillère de Schulthess, appuyée par le conseiller Léger, et il est résolu :
 QU'en conformité avec la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme, une assemblée publique, portant sur les projets de règlement N^{os} 176, 178 et 179 visant la conformité des règlements d'urbanisme N^{os} 92, 89 et 90 avec le Schéma d'aménagement révisé de la MRC des Laurentides pour renforcer les dispositions applicables à la protection des rives, des lacs, des cours d'eau et des milieux humides en vue d'amenuiser les apports en phosphore et autres nutriments, aura lieu le 10 janvier 2009 à 13 h 30 au 182, chemin de Barkmere, Barkmere (Qc);
 QU'un avis public sera publié dans le journal local dans les délais prévus par la loi.
7. Rapport du Comité consultatif en environnement (CCE) :
- Marie-Helen Gauthier a accepté de siéger comme membre du CCE.
 - Le Comité analyse les recommandations formulées en lien avec le Plan directeur, le Volet II et les projets liés au bassin versant.
8. Demande de fermeture de chemins forestiers telle qu'énoncée par le ministère des Ressources naturelles, de la Faune et des Parcs (MRFN) : Rien à signaler pour le moment.
9. Projet de règlement N^o 181 concernant les permis de rénovation :
- Résolution (08-104) :
 CONSIDÉRANT QUE les membres du Conseil municipal ont été informés de la nécessité d'obtenir un permis de construction, pour procéder à l'installation de fosses septiques, de même qu'un certificat d'autorisation de réparations;
 CONSIDÉRANT QUE le Conseil municipal juge inutile que le projet de règlement N^o 181 soit lu dans son intégralité;
 Il est proposé par la conseillère de Schulthess, appuyée par la conseillère Florence, et il est résolu :
 QUE le Conseil municipal se dispense de lire le projet de règlement N^o 181 dans son intégralité.
 - Résolution (08-105) :
 Il est proposé par la conseillère de Schulthess, appuyée par la conseillère Florence, et il est résolu :
 QUE le Conseil municipal de la ville de Barkmere adopte l'avant-projet de règlement N^o 181 qui porte sur l'amendement du règlement d'urbanisme N^o 92 modifiant les dispositions relatives à l'émission de permis de construction pour les fosses septiques et la création d'un nouveau certificat d'autorisation de réparations.
 - Résolution (08-106) : Il est proposé par la conseillère de Schulthess, appuyée par le conseiller Uchwat, et il est résolu :
 QU'en conformité avec la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme, une assemblée publique, portant sur le projet de règlement N^o 181 qui vise à amender le règlement de régie interne et relatif à l'article 116 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme N^o 92 en y ajoutant des dispositions spécifiques au permis de construction pour l'installation d'une fosse septique et au certificat d'autorisation de réparations, aura lieu le 10 janvier 2009 à 13 h 15 au 182, chemin de Barkmere, Barkmere (Qc).
10. Projet de règlement N^o 180 concernant l'installation de quais :
- La conseillère de Schulthess procède à la lecture du règlement administratif à venir.
 - Résolution (08-107) :
 Il est proposé par la conseillère de Schulthess, appuyée par la conseillère Florence, et il est résolu :

QUE le Conseil municipal de la ville de Barkmere adopte l'avant-projet de règlement N° 180 qui porte sur l'amendement du règlement de zonage N° 89 modifiant les dispositions d'installation de débarcadères, de quais et d'abris à bateaux.

- Résolution(08-108): Il est proposé par la conseillère de Schulthess, appuyée par la conseillère Florence, et il est résolu :

QU'en conformité avec la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme, une assemblée publique, portant sur le projet de règlement N° 180 visant à amender le règlement de zonage N° 89 en vue de modifier les dispositions d'installation de débarcadères, de quais et d'abris à bateaux, aura lieu le 10 janvier 2009 à 13 h 00 au 182, chemin de Barkmere, Barkmere (Qc);

QU'un avis public sera publié dans le journal local dans les délais prévus par la loi.

Affaires juridiques

1. Réception d'une copie de l'avant-projet de règlement N° 140 de la municipalité d'Arundel visant la conformité avec le règlement de la MRC en lien avec la préservation des rives et des zones littorales.
2. Réception d'une copie de l'avant-projet de règlement N° 242-2008 de la municipalité de Montcalm portant sur des modifications à son plan d'urbanisme.

Affaires du Village

Le conseiller XX (La conseillère XX) note avec satisfaction que Mme France Boucher, résidante du Vieux Village, a joint les rangs du CCU.

MRC et affaires gouvernementales

1. Rapport de la MRC :
 - Le conseiller Uchwat a agi comme maire suppléant de la ville de Barkmere lors de la réunion du Conseil des maires de la MRC des Laurentides le 26 novembre 2008.
 - Aucune décision n'a été prise en ce qui concerne l'extension des services de la SQ au territoire de la MRC.
 - La majoration du budget relatif à l'enlèvement des ordures ménagères a été résolue. Un rehaussement de la cotisation est à prévoir.
 - La convention relative au Pacte de la ruralité qui prendra effet en 2009 propose une augmentation des montants susceptibles d'être attribués sous forme de subventions. Par ailleurs, la portion monétaire du coût total d'un projet que doit assumer la municipalité est ramenée de 50 à 40 %.
2. Pacte de la ruralité 2008 : Le directeur général doit déposer un rapport d'ici février 2009.
3. En février 2009, le directeur général déposera une proposition relative au Pacte de la ruralité 2009.
4. Volet II 2008-09 : Le projet de travail antérieurement avalisé sera complété d'ici le printemps 2009.
5. Réception d'une copie du règlement N° 231-2008 de la MRC des Laurentides établissant la date, l'emplacement et l'heure des réunions du Comité administratif du Conseil des maires de la MRC des Laurentides.
6. Réception d'une copie du règlement N° 232-2008 de la MRC des Laurentides établissant les sommes payables en regard de la taxe sur le diesel en lien avec le contrat d'enlèvement des ordures ménagères.

Finances/Budget/Vérification/Évaluation

1. Résolution (08-109) : Il est proposé par le conseiller Uchwat, appuyé par le conseiller Perron, et il est résolu que les comptes ci-dessous soient payés : Adopté.

0812-1	Yvon Dion	Salaire - Chef. des instl.pub.	942,38
--------	-----------	--------------------------------	--------

0812-2	Robert A.C. Mearns	Salaire - Sec.- très.	1 472,47
0812-3	Iona Miller Dion	Salaire - Gard. Paie.de vac.	196,91
0812-4	Joshua Sigouin	Salaire - Gard. Paie.de vac.	91,78
0812-5	Bell Canada	Téléphones - HdeV.	135,86
0812-6	Bell Canada	Téléphones - serv.d'urgence	88,59
0812-7	Bell Mobilité	Téléphone - Pagette	69,79
0812-8	Rec Gen Canada	Ded.à la source - Canada	277,86
0812-9	Min du Revenu du Qué	Ded.à la source - Québec	573,68
0812-10	Robert A.C. Mearns	Dépense: sec.-très.	725,00
0812-11	Robert A.C. Mearns	Équipement - Sec-très.	50,00
0812-12	Bélanger Sauvé	Honoraires prof. - conseil jur	620,81
0812-13	Yvon Dion	Dép. - Chef. des instl.pub.	368,50
0812-14	Hydro Québec	Éclairage de la rue	315,19
0812-15	Hydro Québec	Hydro - HdeV/Cent.commun.	150,06
0812-16	Hydro Québec	Électricité - Marina	36,14
0812-17	Murr.Paten.Malt.arp-géo.	Services d'arpenteur géo.	2 155,91
0812-18	Sainte-Agathe-des-Monts	Dépense - Cour municipale	117,43
0812-19	Michel Trudel	Contrat - Dir.Gén./I.Bat.	5 051,16
0812-20	Michel Trudel	Dép. - Dir.Gén./I.Bat.	1 256,83
0812-21	Caroline Aubertin	Services d'urbanisme	1 260,00
0812-22	Mélanie St-Germain	Dép - publication du Bulletin	823,26
0812-23	M.R.C. des Laurentides	Dép.aug. contrat enl.de ordures	73,46
0812-24	M.R.C. des Laurentides	Dép.aug. contrat enl.de ordures	5 134,83
0812-25	Robert A.C. Mearns	Petit caisse - Sec-très.	228,50
0812-26	Bell Mobilité	Téléphones cellulaires	196,64
0812-27	Millette Électricien enr.	Travaux public - centre comm.	3 086,12
0812-28	Decor Tapis Emard Inc.	Travaux public - centre comm.	467,27
0812-29	Decor Tapis Emard Inc.	Travaux public - centre comm.	40,61
0812-30	Audio Video Lynx	Travaux public - centre comm.	4 740,75
0812-31	Audio Video Lynx	Travaux public - centre comm.	2 031,75
0812-32	Marine Pro Service	Dép - bateau de sécurité	433,00
0812-33	Apur, Urbanistes	Services d'urbanisme	4 543,22
0812-34	R.Mclaughlin Inc.	Travaux public - centre comm	3 697,01
0812-35	Claude Hamel	Dépense - traduction	2 151,91
0812-36	Les Services RC Miller	Enlèvement des ordures	24,11
0812-37	La Pépinière Rustique	Dépense - débarcadère	893,24
0812-38	R.Gordon Miller	Déneigement boîte des ordures	84,66
0812-39	R.Gordon Miller	Bail abris de bateau - rist. de taxe	524,34

2. Résolution (08-110) :

CONSIDÉRANT QUE le Groupe Lyras a proposé la prorogation du contrat d'assurance responsabilité de la ville de Barkmere avec Lombard Canada (CBC - 0514861) pour la période s'échelonnant du 5 décembre 2008 au 5 décembre 2009;

CONSIDÉRANT QUE le montant de la protection, taxes et frais inclus, ne peut excéder 6900 \$;

Il est proposé par le conseiller Uchwat, appuyé par la conseillère de Schulthess, et il est résolu :

QUE la ville de Barkmere accepte la proposition du Groupe Lyras visant la prorogation du contrat d'assurance responsabilité avec Assurance Lombard Canada (CBC - 0514861) pour un montant ne pouvant excéder 6900 \$.

Installations publiques/Voirie

1. Subvention pour la réfection de routes en 2008-2009: Rien à signaler.

2. Inspection du barrage : Un rapport préliminaire a été reçu. La date prévue pour la remise du rapport final est le 5 janvier 2009.
3. Projet de réfection des infrastructures : Une lettre accusant réception de la demande de la Ville a été reçue. L'approbation suivra une décision devant être prise par divers ministères gouvernementaux d'ici le 15 janvier 2009.

Levée de l'assemblée et tenue de la prochaine assemblée

La prochaine séance courante de l'assemblée du Conseil municipal aura lieu le samedi 10 janvier 2009 à 10 h à l'hôtel de ville de Barkmere (Québec). Une réunion à huis clos se tiendra à 8 h.

Le conseiller Léger propose la levée de l'assemblée.

Approuvé par :

Certifié par :

PERMIS DE CONSTRUCTION

Date	Permit			Demand number	Type	LDE	Property	Desc
	Yr	Cat						
14-Nov-08	2008	01	039	2008-01-045	Construction	4360	Stephen Lloyd	reconstruction fondation
11-dec-08	2008	01	040	2008-01-039	Construction	3165	Gillette	renovation bat. Principal + fondation
19-Nov-08	2008	01	041	2008-01-046	Construction	182	ville de Barkmere	modification garage
11-dec-08	2008	01	042	2008-01-048	Construction	5672	Vanderwater	Nouveau sleeping cabine
11-dec-08	2008	01	043	2008-01-047	Construction	5672	Vanderwater	Nouveau Bâtiment accessoire
26-Nov-08	2008	01	044	2008-01-035	Construction	8386	Sidaway	Nouveau quai reconstruit
	2008	01	045		Construction			

CERTIFICAT D'AUTORISATION

Date	Permit			Demand number	Type	LDE	Property	Desc
	Yr	Cat	Num					
14-Oct-08	2008	04	023	2008-04-023	Certificat	2826	Barbara Pope	Remblai sur fosse septique
25-Oct-08	2008	04	024	2008-04-025	Certificat	2445	Jane Thomson	abatage d'arbres (6)
31-Oct-08	2008	04	025	2008-04-024	Certificat	8290	G. Flohr	abatage d'arbres (2)
19-Nov-08	2008	04	026	2008-04-026	Certificat	175	C.O'Shaunessy	abatage d'arbre (1)
19-Nov-08	2008	04	027	2008-04-027	Certificat	182	ville de Barkmere	change. d'usage

